

LETTRE DE JACQUES, MAITRE BAMBOCHEUR,

A l'Auteur du Mémoire présenté au Bureau
Économique.

JE suis un pauvre Citoyen de Toulouse ; par conséquent membre de la communauté dont vous êtes l'économe. J'habite le quartier Saint-Cyprien que vous voulez proscrire & empester, voilà mes titres pour vous écrire cette Lettre, & pour vous prier d'éclaircir mes doutes sur ce que vous appelez démonstration.

Les esprits d'un ordre supérieur tel que vous, font pour moi comme ces astres brillants, dont on ne peut calculer la marche, & j'ai la bêtise d'appeler quelquefois écart, l'effet d'une cause combinée & réfléchie, qui est dans l'ordre naturel. Les nouvelles réflexions que vous ajouterez à votre Mémoire, me convaincront, sans doute, que l'ordre & la raison exigent, d'un membre de la Commission Économique, un appel au Public des arrêtés du Conseil Politique autorisés par Monseigneur l'Intendant.

Je crains, Monsieur, que l'impression & la publication d'un Mémoire que la Commission ne vous avoit pas chargé de lui présenter, qu'elle ne vous avoit pas *prié de faire imprimer*, ne soit un acte d'inconséquence, & que votre démarche n'annonce le dessein de déprimer les suffrages que vous n'avez pu maîtriser.

J'attends, Mr., une démonstration de votre part, pour être convaincu de la décence & de l'honnêteté de votre procédé envers l'ancienne & la nouvelle Administration, dont vous aviez approuvé les vues avant d'avoir *balancé les frais avec le produit* de votre magasin à Saint-Etienne en concurrence avec ceux qu'on veut établir dans mon quartier. Permettez-moi de vous dire, que si chaque membre du Conseil Politique prend la plume, imite votre exemple, l'Administration actuelle prétera

bien à rire à ces Conseillers antiques & discrets que vous avez remplacé.

Je crois le Port à Saint-Ciprien utile , parce que j'ai intérêt à son établissement. J'ai pour moi l'opinion de l'ancienne & de la nouvelle Administration qui l'ont jugé nécessaire : vos alarmes sur sa construction , celle des M. M. (Marchands de grains comme vous) qui vous ont voué leur suffrage , suffiroit pour me convaincre de son utilité ; mais vous voulez des calculs , eh bien , Mr. , *balancez les frais avec le produit* ? vous aurez raison.

Je sens comme vous, qu'il seroit plus avantageux pour l'augmentation des revenus de la Ville, de mettre son argent sur la Place ; cette ressource ne seroit pas déplacée dans le moment ; mais balancez aujourd'hui *les inconvéniens avec les succès*, les devoirs d'une administration éclairée avec les besoins de ses enfans , & démontrez que le quartier de St. Ciprien n'a aucun droit aux bienfaits de la Ville ; que le Conseil Politique ne lui doit *éminemment* & strictement que la conservation , & peut en revenant sur ses pas lui refuser la faculté d'approcher les bords d'une riviere , qui ayant occasionné jusqu'à présent sa ruine , fera sa richesse par le moyen du Port.

Oui , Mr. , sa richesse ! nos Détailliers , nos Revendeurs , nos Marchands de terraille , mes Confrères les Bambocheurs , les Charretiers même entreprendront le commerce des grains de la Gascogne ; ils auront , comme vous des magasins de manutention. Ils les rempliront de tous les grains qui arrivent par charrois à Toulouse , notre Fauxbourg deviendra pour Bordeaux, pour vous-même peut-être, l'entrepôt de tous les bleds qui viennent par la route d'Auch , de Lombés & de Rieumes. Le nombre des Acquéreurs de cette denrée augmentera , les Vendeurs trouveront plus de facilité pour s'en défaire , & ne subissant plus la loi d'un petit nombre déterminé de Commissionnaires , leurs récoltes augmenteront en raison du prix & du débit que nous saurons bien leur procurer.

Comptez sur notre activité , Mr. , mais ne pensez pas qu'on imagine dans le Fauxbourg St. Ciprien que tout le commerce des grains s'y transplantera , nous ne suivons pas des chimè-

res ; on n'espère dans ce moment que partager avec vous celui de la Gascogne. Il est vrai que l'appétit vient quelquefois en mangeant , & que nous pourrions peut-être songer un jour à aller plus loin , & faire gagner à la Ville , par le travail des habitans de mon quartier, une population commerçante qui ne cherchera pas à nuire à celle du votre.

Laissez-nous faire , nous ferons évacuer les grains que plusieurs Fermiers sont obligés d'envoyer pour leur compte , parce qu'il est *incontestable que tout le produit des récoltes ne s'est pas complètement évacué jusques ici par les mains des Commissionnaires établis au bord du Canal.*

Vous voyez, Mr. , que je lis la page 9 de votre Mémoire ; plus je réfléchis, plus je trouve votre dissertation sur le commerce des grains, contradictoire avec les principes de facilité, d'encouragement , sur-tout de concurrence que vous auriez dû puiser dans les ouvrages de *nos économistes*, que vous lisez nuit & jour si utilement par l'administration.

Un mot encore , s'il vous plaît , sur cette page , & je laisse au public à la juger.

Il est *incontestable*, (& le Public en a eu l'exemple sous les yeux, il y a environ trente ans), que le produit de nos récoltes s'évacuoit par une seule main ; vous & les vôtres le trouviez mauvais, & moi aussi ; mais cet Agent raisonnoit alors selon les principes de votre dissertation, & il démonstroit très-bien que *tout le produit des récoltes s'évacuant complètement par ses mains*, la concurrence qui auroit pu s'établir par de nouveaux Acquéreurs, étoit inutile, *que ce commerce jouissant de toute l'extension dont il étoit susceptible*, les encouragemens & les facilités *n'auroient pas fait naître un seul grain de plus dans nos champs.*

En vérité, votre page neuf m'inquiète ; débrouillez, je vous prie, le cahos des idées qu'elle m'a fait naître, & dont je ne vous présente que l'esquisse.

Il faut certainement, Monsieur, que le quartier St. Ciprien ait eu le malheur de vous déplaire, je vous en demande pardon pour lui ; mais pouvez-vous en conscience, sans intérêt à la chose, vous opposer aussi ouvertement aux faveurs que

4

l'ancienne & la nouvelle administration, & vous-même, Monsieur, aviez déterminé de lui accorder. L'intérêt de la Ville exige-t-il que vous ne puissiez prendre sur vous le sacrifice d'un mur de dix-sept toises de longueur.

Voilà cependant le grand objet qui échauffe votre bile ; votre mur qui nous emprisonne, doit avoir 156 toises de longueur, celui qu'on a projeté pour nous servir de défense, entourer notre port, ne doit en avoir que 173, calculez ; & voyez la différence, vous ne trouverez que 17.

Ce mur, ce port dont tout mon Quartier réclame l'exécution, nous met bien mieux à l'abri des inondations que celui que vous proposez. Il n'est en vérité percé, dans toute sa longueur, que d'une ouverture de 18 pieds, que nous voulons fermer, suivant votre avis & celui de l'Ingénieur, au moyen d'une porte en rainure ; mais le votre, Monsieur, est un crible. Comment tenir à trente-deux trous, formant ensemble une surface immense pour le service de vos cales, de vos voûtes & de vos canaux ?

Lisez bien votre page 13 & 14, & puis venez démontrer à qui voudra vous croire, que mon Quartier est mieux garanti des inondations, par le moyen de trente-deux portes en rainure, dont vous confiez la garde à trente-deux personnes différentes, que par une seule *porte en rainure*, dont le service n'exige que l'attention d'un seul.

Voilà des *inconvéniens* que vous n'avez pas *balancé avec les succès*. Vous n'avez balancé que les frais avec le produit, & vous avez annoncé au public un revenu de douze ou quinze mille livres de rente, pour une dépense de quarante-cinq mille. Cela s'appelle faire une belle opération ; je vous prie d'en agréer mes remerciements, mais permettez-moi d'en calculer avec vous l'étendue.

Est-ce par les seuls avantages de la situation du local que vous prétendez retirer environ trente pour cent de votre mise ? Apprenez-moi votre secret ; je vous sacrifie mon air, mon eau, mon Fauxbourg, & comptez sur ma reconnoissance ; mais si vous imaginez (comme on le dit) ne procurer ce revenu à la Ville qu'au moyen d'une taxe sur chaque tête qui entrera dans la Tue-

rie, je suis quitte, je ne vous dois rien ; ce secret n'est pas de vous l'ancienne administration avoit proposé ce moyen ; il m'importe peu qu'on l'adopte, pourvu qu'il n'en résulte pas une augmentation de prix sur la viande de boucherie, que je trouve déjà trop chère pour moi, & que l'exécution du port me permettroit de payer sa valeur.

Cette ancienne administration, à laquelle vous avez surpris le secret de cette taxe, avoit *balancé, comme vous, les frais avec le produit* de la construction des Tueries ; mais ayant aussi balancé les inconvéniens avec les succès de cet établissement entre les deux Hôpitaux, elle projeta de l'établir ailleurs, & détermina, conformément à vos principes d'ordre & de raison, un port, pour l'usage de mon Quartier, au *même local*, où vous trouvez éminemment juste d'établir le foyer de la peste.

Je tremble, Monsieur, en vous proposant mes réflexions. Le ton de votre Mémoire est si tranchant, si affirmatif ; je me sens moi-même l'esprit si gauche, que je rougis de ne pouvoir vous croire sur parole ; mais vous allez, *trionphant en vainqueur*, me convaincre par des preuves, que le Conseil Politique doit, pour être *conséquent*, réformer les arrêtés de l'ancienne administration, les siens propres & les vôtres, adopter vos nouvelles idées, faire transporter hors de nos murs les Cimétieres de l'Hôtel-Dieu, & remplacer les offemens de mes freres par les *matieres fecales*, & les ventres de toutes les bêtes qu'il vous plaira employer à votre consommation.

Vous allez me convaincre par vos calculs, qu'en plaçant les Taneurs à côté des Tueries, l'infection de leurs nouveaux ateliers n'ajoutera rien à celle du premier ; que cette réunion de masses infectes rendra salubre l'air des Hôpitaux, celui du Quartier que j'habite, qui est placé sous leur vent.

Je me rendrai bien vite, Mr., car je ne fais pas me défendre ; mais je vous prévins, vous avez à combattre un Adversaire très-ferme, très-inébranlable, qui a intérêt à ma cause ; car il a fait refuser, sur de très-bonnes raisons, l'établissement d'une Tannerie sur les Fossés de la Ville, entre la porte de mon Fauxbourg & l'Hôpital de la Grave. Il faut aujourd'hui qu'il

soit conséquent qu'il m'aide de ses armes contre vous : je le charge du soin de ma défense, il s'en acquittera bien.

Vos tanneurs & vos tueries me causent une telle frayeur que je ne puis revenir de mon faïssissement ; en vérité, M. je n'ai plus la tête libre. Il faut cependant que je vous demande des éclaircissimens sur l'emploi des douze cents mille livres dont vous annoncez la dépense au public. L'état où vous m'avez réduit me fera commettre des bévues , de doubles emplois. Mais vous me redresserez , voyons donc — , j'ai la plume à la main — , votre Tableau de dépense sous les yeux — , je compte.

1°. La construction du Quai de la Banquette & du port avec les dépendances , d'après l'avis des personnes instruites , doit être évalué à 300000 liv.

Le sieur Carcenac l'estime 252000^l ; l'on ne compte pas ici les accidens , & les obstacles inséparables d'un ouvrage de cette nature , prévus dans le dévis , voyez l'article 24.

2°. L'achat des maisons à démolir , & le terrain pour l'emplacement des ouvrages , la construction des nouvelles Tueries qu'il faut bâtir ailleurs , estimé 150000 liv.

3°. L'atterrissage ou chaussée en terre de cinq toises qu'on adosse à une muraille élevée de vingt pieds au dessus des rues devant être dirigé en falus ; nécessite un intervalle au moins de quatre toises entre les maisons , sans quoi elles seroient inhabitables , puisqu'on les priveroit des jours & des issues , les édifices à démolir , les dommages à payer , le terrain à acquérir , estimé 60000 liv.

4°. La rue Villeneuve étant détruite , il faudra la remplacer par une autre , afin d'aboutir au port , à prendre de la descente du pont , l'angle de l'Hôpital à emporter , le sol des maisons à acquérir , les dommages pour celles qu'on ébrêchera ; le nivellement des terres , le pavé &c. , estimé 60000 liv.

5°. L'Auteur du dévis ne dissimule pas la nécessité où l'on fera d'élever les rues voisines , le transport des terres , remblais , nivellement , pavé &c. , les dommages pour les maisons qu'on enterrera , estimé . . . 30000 liv.

TOTAL 600000 liv.

L'addition est exacte ; voilà six cents mille francs bien & dûment dépensés. — Je vous suis plus pour être conséquent : *Place à faire , Ouvertures de nouvelles Rues , alignement AVEC LA NOUVELLE PORTE ET AUTRES PETITES DESTRUCTIONS , Ouvrages & Plaisanteries de cette espece.*

Bon pour trois cent cinquante mille livres.

Plus , pour procurer à l'Entrepreneur un plus grand bénéfice ,

on DÉMOLIRA ET ON RECONSTRUIRA l'aile droite de l'Hôpital.

Bon pour deux cent cinquante mille livres.

Voilà, Mr., la dépense de la Ville déjà inévitablement élevée à douze cents mille livres, ceci est plus d'un million : *quel abus des deniers publics !* j'en frémis comme vous ! il faut y mettre ordre, Monsieur ; allons de concert vous & moi, vous verrez.

D'abord, permettez-moi une *inconséquence* : laissons le local tel qu'il est : *abandonnez ce Projet DE PLACES, D'OUVERTURES DE NOUVELLE RUE, D'ALIGNEMENT avec la nouvelle Porte* ; je vous paye cette complaisance au prix que vous avez fixé vous-même trois cent cinquante mille francs : vous ne pouvez me refuser ? Allons — décidez-vous ? Eh quoi ! vous balancez ! tiendriez-vous plus à votre chimère, qu'à l'intérêt de la Ville, dont vous êtes l'Économe ? — Faites un sacrifice généreux : — Dites au Conseil Politique, que la Commission, dont vous êtes membre, n'a jamais adopté cette idée, qu'elle a regardé cet accessoire comme l'ornement inutile du Tableau : rappelez au Conseil que ces arrêtés n'en disent pas un mot : confessez que l'exécution de cette idée n'est que de vous ; que le premier de ce mois vous en avez reconnu, sur le local, l'inutilité, & que voulant paroître conséquent, vous l'abandonnez aujourd'hui.

Voilà donc trois cent cinquante mille livres, que nous convenons de distraire de cette somme immense de douze cents mille livres ; reste net, huit cent cinquante mille livres.

Pour le coup, vous ne balancerez pas ; nous attaquons, vous & moi, le bénéfice de l'Entrepreneur ; tenez ferme ; il s'enrichiroit à tout ce tintamarre : *opposons-nous à la destruction, reconstruction de l'Hôtel-Dieu*, rognons-lui les ongles à cet Entrepreneur : voyez comme il est fin, il a tenu les prix des ouvrages plus haut, *parce qu'il comptoit sur la destruction, reconstruction de l'Hôpital*, que le Conseil Politique a ordonné expressément de conserver, long-temps avant l'adjudication, qui a déterminé les prix de sa besogne.

Lisez bien, Monsieur, le Délibéré ; & en nous conformant tous les deux aux arrêtés de l'administration, conservons l'Hôtel-Dieu ; nous gagnons sur cet objet économiquement deux cent cinquante mille livres.

Je reprends. — Nous en étions après votre sacrifice des places & des rues à huit cent cinquante mille livres, dont l'arrêté du Conseil politique nous ordonne de retrancher deux cent cinquante mille, que vous aviez ajouté sans son avis : il reste donc, si je fais bien compter, six cents mille livres.

Vous voyez, Monsieur, que nous avons assez rapidement retranché, *suivant l'ordre & la raison, la belle moitié* de la dépense effrayante que vous annonciez. Allons à présent plus lentement, & discutons le Tableau raisonné que vous avez présenté, aux pages 4 & 5 de votre Mémoire.

Vous commencez par une évaluation de trois cents mille livres, qui vous a été donnée par des personnes instruites, que vous ne nommez pas ; & ce pour la construction du Quai, de la Banquette & du Port, avec ses dépendances.

Qu'entendez-vous, Monsieur, par cette dernière expression ? Elle me paroît louche ?

Qu'est-ce que les dépendances du Quai, de la Banquette, du Port ? C'est sans doute l'achat du terrain, des maisons, l'atterrissage ou chaussée en terre de cinq toises de largeur, que vos personnes instruites ont compris dans leur évaluation, sous ce grand mot & *dépendances*. Expliquez-vous, & rayez alors de votre Tableau les articles 2, 3, 5.

J'ai certainement deviné, Monsieur, le véritable sens de l'expression de votre souffleur.

Il vous a dit que les ouvrages déterminés par la Ville coûteroient tant, que le terrain, les maisons à acheter pour leur emplacement monteroient à tant, somme totale, trois cent mille livres.

Il vous a bien dit, à quarante mille livres près. Il falloit vous en tenir là, suivre *l'avis des personnes instruites*, & ne pas mettre du votre dans les réflexions que vous présentez au public.

Voyez le détail estimatif de cet Ingénieur que vous tracassez ; vous le désolez de questions ; il n'a qu'un mot à vous répondre.

Ecoutez-le — il vous parle. —

« Mon détail estimatif comprend le toisé général de tous

„ les ouvrages qu'il faut faire , pour exécuter dans sa per-
 „ fection le mur de Quay , la Banquette, le Port , l'exhausse-
 „ ment des rues , l'atterrissement ou chaussée en terre de cinq
 „ toises de largeur „.

„ J'ai appliqué à chaque nature d'ouvrage les prix fixés par
 „ le Bail , j'ai sommé les résultats , & j'ai annoncé que cet
 „ ouvrage , dans sa perfection , coûteroit deux cent vingt-neuf
 „ mille livres.

„ J'ai dit que vous pouviez épargner beaucoup sur la dé-
 „ pense de la chaussée en terre , en ordonnant à vos tombe-
 „ reaux , de porter derriere le mur de Quay , les décombres
 „ de la Ville „.

„ J'ai ajouté que j'ai fait & fait faire , par de très - bons
 „ Experts, l'estimation des maisons & terrain nécessaire à l'em-
 „ placement de tout l'ouvrage ; que j'évaluois cette dépense
 „ trente - trois mille livres , quoique les Experts ne l'eussent
 „ portée qu'à vingt-six „.

„ Je conclus donc par vous dire , que la dépense totale
 „ n'excédera jamais deux cent soixante-deux mille livres , &
 „ que votre mur sans port vous coûtera deux cent dix mille
 „ livres, sans compter l'achat des maisons & terrain. „

Eh bien , Monsieur , ce détail si rapproché de l'avis des
 personnes instruites vous laisse-t-il encore quelque doute sur
 la signification du grand mot qu'elles ont employé *avec ses*
dépendances ?

Vous étiez bien convaincu qu'on vous avoit tout dit en
 exagérant un peu ; mais cet avis n'a pas fait votre compte ,
 vous vouliez absolument faire imprimer un Mémoire , faire
 connoître à vos concitoyens vos talens pour l'administration
 & les occuper de vous. Vous avez pendant deux mois balancé
 les frais avec le produit , travaillé pour annoncer au public
 votre opposition aux arrêtés de l'ancien & du nouveau Con-
 seil , sans balancer *les inconvéniens avec les succès de cette*
démarche.

Lorsque des personnes très-instruites , vous ont démontré
 que le prix de l'achat des maisons , étoit compris dans l'éva-
 luation présentée par l'Ingénieur , ainsi que les dépenses de
 l'exhaussement des rues & de la chaussée en terre , vous vous

êtes battu en retraite & vous avez à peu près convenu d'une distraction de deux cent quarante mille francs sur les six cents mille restants de dépense que présente votre Tableau.

Mais vous vous êtes retranché derrière votre rue Villeneuve où vous avez tenu bon, jusqu'au premier de ce mois. Là, Monsieur, l'application du plan faite sur le local en présence des Commissaires, on nous a fait toucher au doigt & à l'œil à vous & à moi que le point des ouvrages le plus rapproché de cette rue ne lui porte aucun dommage.

Comment fortirez-vous de cette rue ? Il faut me passer encore soixante mille francs, que vous aviez ajouté sans l'avis des personnes instruites, pour embellir votre tableau de la destruction de cette rue de Villeneuve, que l'on conserve contre votre intention.

Si je fais bien compter deux cent quarante mille livres de doubles emplois, & soixante mille francs que nous gagnons en conservant la rue de Villeneuve, font trois cents mille livres à retrancher des six cents, à quoi nous étions forcés, conformément aux arrêtés du Conseil politique, de fixer l'objet de notre discussion.

Il ne nous reste donc plus qu'à comparer l'état d'une dépense que vous portez, suivant l'avis des personnes instruites, à trois cents mille livres, avec celui de l'Ingénieur de la Ville, qui présente le même objet pour deux cent soixante mille livres.

Qui a raison de vous deux ? Je n'en fais rien, peu m'importe, pourvu que vous ne m'infectiez pas, & que je puisse envoyer par notre Port mes Bamboches à Bordeaux. Débrouillez tout cela entre l'Ingénieur & vous.

A mon avis la présomption est pour celui qui a la confiance de toute l'administration & qui est du métier. Il a fait le projet, il en a calculé la dépense & en a remis le tableau sous les yeux de ses Supérieurs. Que ne le demandiez-vous avant de faire votre Mémoire ? Pourquoi ne pas proposer le seize Octobre l'opération que la Commission a fait exécuter le premier Décembre en sa présence ; c'étoit la marche qu'il falloit prendre, elle étoit suivant l'ordre & la raison. Vous doutiez ; il falloit vous éclaircir.

Vous avez vu tous les détails , Monsieur , & peut-être vous doutez encore , je vous plains de vos incertitudes ; mais j'espère que le Conseil politique qui doit bientôt s'occuper de l'objet de votre Mémoire , les fixera , en confirmant , *sans se préparer des regrets , les arrêtés qu'il a pris , de son choix* , en faveur de mon Quartier.

Les lumières & l'humanité des Citoyens respectables qui composent l'administration , me répondent du succès de mes vœux ; *ils feront tout le bien qui est en leur pouvoir* , & mériteront l'estime , & les reconnoissance des habitans dont ils auront fait le bonheur.

Mais quelles seront les bornes de la gratitude de l'administration envers Vous , qui l'avez si long-temps & si gratuitement éclairée ; je n'en prévois point.

Celle que je puis offrir à vos bonnes intentions , est une suite de réflexions sur vos nouveaux Mémoires.

Je suis avec respect ,

MONSIEUR ,

JACQUES , *Bambocheur.*

Ce 5 Décembre 1778.